

Discours Michèle SABBAN
« Après Copenhague, que faire ? »
Samedi 9 janvier _ CNAM Paris

Mesdames et Messieurs,

Je tiens avant toute chose à remercier le think-tank « Valeurs démocrates » pour leur invitation : les initiatives permettant d'organiser la lutte contre le changement climatique après l'échec des négociations de Copenhague sont aussi nécessaires que bienvenues.

Aujourd'hui, le temps de parole imparti est presque trop bref pour vous présenter ce qui, malgré l'absence d'un accord contraignant pour les Etats, a été un moment fort de la vie internationale de l'année 2009.

Certaines dynamiques à l'œuvre n'apparaissent pas toujours de manière évidente, surtout lorsqu'elles débutent. Souvent, c'est en raison de tropismes médiatiques. Mais il est important de bien les repérer.

Comme d'autres représentants de collectivités territoriales, je me suis rendue à Copenhague non pour participer à la Conférence des Parties, mais pour être présente au Sommet des leaders organisé par le Climate group. Finalement, on se rendra peut-être compte dans quelques années que des deux réunions, cette dernière était la plus décisive dans ses effets. Mais que s'y est-il passé concrètement ?

En fait, voilà des années que les grandes régions du monde se concertent pour trouver des solutions au problème du changement climatique. Plus précisément depuis 2005, à l'occasion du Sommet de Montréal. En 2008, elles se sont réunies pour le Sommet mondial des régions de Saint-Malo, et ensuite pour le Sommet mondial des gouverneurs sur le climat à Los Angeles.

Avec la Déclaration de Poznan de 2008, les régions et les Etats fédérés étaient entrés dans la lettre de cet accord de coopération à long terme sur le changement climatique qui n'a pas été.

A l'occasion du Sommet des leaders, le rôle moteur des régions et des Etats fédérés dans la lutte contre le changement climatique a pourtant été officialisé ; il a été aussi traduit en acte.

C'est là l'objet de la création du R20, qui est une initiative lancée par l'Etat de Californie à l'issue du Sommet de Los Angeles en septembre 2009, et marque en quelque sorte l'aboutissement de ce processus.

C'est là l'objet de la création du R20, qui est une initiative lancée par l'Etat de Californie à l'issue du Sommet de Los Angeles en septembre 2009, et marque en quelque sorte l'aboutissement de ce processus.

Mais de quoi s'agit-il en fait ? D'une prise de pouvoir par les collectivités ? D'une concurrence entre les territoires et les Etats ? D'un effet d'annonce ?

Rien de tout cela. Simplement la prise de conscience de ce que face à l'urgence de certains problèmes, il fallait entamer une révolution copernicienne et cesser de faire reposer sur les seuls Etats la responsabilité des solutions.

Ce qui se passe en ce moment, à savoir la constitution d'une véritable diplomatie des régions, traduit ce rôle nouveau joué par les collectivités dans un monde qui au fur et à mesure qu'il se globalise, a de plus en plus besoin de se reposer sur des bases solides.

C'est vrai pour l'environnement : entre 50 et 70% des mesures d'adaptation et d'atténuation au changement climatique seront mises en œuvre à l'échelon régionale.

C'est vrai également pour l'économie réelle, dont on commence à comprendre après les travaux du Prix Nobel d'économie Paul KRUGMAN, qu'elle est étroitement liée à la configuration des territoires.

Enfin, c'est d'autant plus vrai en termes politiques, avec le développement nécessaire de la démocratie régionale.

Autant de raisons qui militent pour un renforcement et une reconnaissance des régions comme acteurs de premier plan.

Alors, il ne s'agit pas de singer la diplomatie des Etats, c'est-à-dire de multiplier les structures et d'entrer dans des logiques de bloc, de rapports de force...

Au contraire, il s'agit de coopérer et de trouver des solutions concrètes, surtout là où les Etats échouent à donner une suite à leurs déclarations.

L'Assemblée des Régions d'Europe, association de plus de 270 régions que je préside depuis un an, a joué en quelque sorte un rôle de laboratoire pour ce genre d'expérience. Cela fait près de 25 ans qu'au travers de ses activités, cette association dont je suis la Présidente construit des solidarités entre les régions européennes, dont on sait que le niveau de développement est très hétérogène.

Pour vous donner un exemple, l'ARE a récemment mis en place une méthode de *peer reviews* sur les mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. C'est-à-dire que des représentants de régions membres se rendent chez leurs homologues, et cherchent avec eux les solutions les plus adaptées à leur contexte.

Plus récemment, à l'occasion de notre assemblée générale à Belfort, nous avons inauguré un travail en commun avec le milieu industriel, notamment pour favoriser l'émergence des technologies propres.

Notre accueil par GE Energy constitue un symbole fort de cette nouvelle pour les industries et les territoires, que je souhaite voire travailler en commun autant que possible. C'est ce que j'ai voulu exprimer dans l'Appel de Belfort.

Le R20, sans doute, reprendra de telles méthodes, à une plus large échelle, et l'ARE jouera un rôle important dans sa mise en place.

Mais le R20 cherchera aussi à rappeler que là où les annonces des Etats ne sont bien souvent que des effets d'annonce, les collectivités cherchent à trouver des solutions, dans la mesure de leurs moyens.

Ce sera surtout un moyen d'action, et pas un forum de plus où l'on se réunit pour écrire de belles déclarations !

Je crois qu'à l'avenir, on ne verra pas seulement dans Copenhague un moment de pause dans les négociations sur le changement climatique, mais un tournant dans la façon dont les réponses aux problèmes du monde sont construites.

Je vous remercie

Sources : www.michelesabban.fr

Discours Michèle SABBAN « Après Copenhague, que faire ? » Samedi 9 janvier _ CNAM Paris

Sources : www.michelesabban.fr

Discours Michèle SABBAN « *Après Copenhague, que faire ?* » Samedi 9 janvier _ CNAM Paris